

Myco Nat – Pralin est une solution de pralinage contenant un biostimulant à base de champignons formant les mycorhizes à arbuscules (MA), bénéfiques à la croissance des plantes et à la résistance face aux stress.

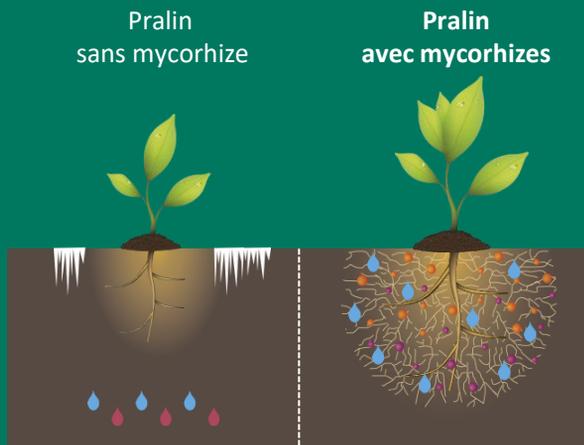
Les mycorhizes sont une symbiose ancestrale entre racines de plantes et champignons bénéfiques du sol. Ces champignons forment un réseau de filaments fongiques dans le sol et permettent d'apporter de l'eau et des nutriments à la plante pour toute la durée de sa vie.

PRALIN + MYCORHIZES, À QUOI ÇA SERT ?

Le pralin mycorhizé apporte une solution efficace d'application des champignons formant les mycorhizes, au plus près des racines et de réduire le dessèchement des racines lors des plantations.

INTÉRÊTS

- ✓ **Améliorateur de sol** – Favorise la décomposition de la matière organique
- ✓ **Enrichi** en extraits d'algues marines
- ✓ **Réduction des stress** liés à la transplantation
- ✓ **Améliore le stockage** et la **disponibilité** de l'eau et des éléments minéraux
- ✓ **Stimule la microflore** du sol



COMPATIBILITÉ

Compatible avec 80% des plantes (céréales, fleurs, légumes, arbres fruitiers, arbres et arbustes d'ornement, certains feuillus et conifères).



CONDITIONNEMENT

Seau de 1kg
Pralinage de
100 jeunes plants



COMPOSITION

Support organo-minéral naturel contenant des extraits d'algues et 5 souches de champignons formant les mycorhizes (*Funneliformis mosseae*, *Rhizophagus intraradices*, *Funneliformis geosporum*, *Claroideoglossum claroideum*, *Glomus sp. IP36*)



APPLICATION ET DOSAGE PRALINAGE

Mélanger **Myco Nat – Pralin** avec 1L d'eau. Bien mélanger jusqu'à obtenir une solution pâteuse. Ajouter au besoin de l'eau pour ajuster la consistance en fonction du chevelu racinaire.



RÉGLEMENTATION

NF U44-204 avec additif agronomique AMM ASTERIA n°1210545. Produit utilisable en agriculture biologique conformément aux règlements européens en vigueur



NON COMPATIBLE AVEC

Les orchidées, certains conifères (pin, épicéa, sapin, douglas, mélèze, cèdre) et feuillus (hêtre, chêne, tilleul, charme, noisetier, châtaignier, aulne, bouleau, peuplier, saule), les éricacées (bruyère, azalée, rhododendron)

PRÉCAUTIONS: **Myco Nat – Pralin** doit être conservé dans un endroit frais (entre 10 et 20°C), sec et bien aéré, à l'abri de la lumière et du soleil. Ne pas stocker avec des produits alimentaires et doit être tenu hors de la portée des enfants. Ne pas ingérer. Laver à l'eau en cas de contact avec les yeux. Si des irritations persistent, consulter un médecin. Éviter l'usage de produits chimiques. Le produit peut être conservé 12 mois à compter de la date de fabrication dans les conditions de stockage décrites ci-dessus.